

## **STATISTIQUE : L'INSTAT RENOUVELLE SA POLITIQUE DE DIFFUSION DES DONNEES**

**L'Institut national de la statistique (INSTAT) a une nouvelle Politique général de diffusion des données statistique. Le document cadre a été validé, le 16 janvier 2019, au cours d'un atelier qui a eu lieu dans la salle de conférence de la Direction nationale de la planification du développement. La rencontre a été présidée par le Directeur général de l'INSTAT, Dr. Arouna SOUGANE.**

La diffusion est une étape majeure du processus de production des données statistiques. Sa complexité exige un cadre d'action très réfléchi et coordonné. C'est dans cette optique que l'Institut national de la statistique a commis un consultant à l'effet d'élaborer une politique général de diffusion.

Le document issu des recherches du consultant a été restitué auprès des départements de l'INSTAT et validé par des représentants d'organismes du Système statistique national (SSN) du Mali au cours de deux ateliers tenus, les 14 et 16 janvier 2019. « Dans la vie, une chose est de savoir-faire ; une autre est de faire savoir », a expliqué le Directeur général de l'INSTAT. Pour Dr. Arouna SOUGANE, les données statistiques doivent être nécessairement accessibles au public « pour ne pas donner l'impression de transpirer sous la pluie ». Pour cela, il est indéniable d'avoir un cadre de partage des informations statistiques.

Le document de politique général de diffusion est structuré autour de points de diagnostic du cadre institutionnel et réglementaire de l'INSTAT, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces sur la production statistique au Mali, les canaux de diffusion des données, le processus d'accès aux données (micro et macro), etc.

Pour chaque défi soulevé, des propositions intéressantes sont inscrites en vue de rendre lisible les modalités d'accès à toutes les données statistiques.